

Formulaire de demande de RMA

TURTLE AV

Conditions de garantie et RMA

Durée de garantie : 60 mois

Possibilité d'extension : Non

Conditions : Après validation de la demande RMA via un diagnostic réalisé par Televic Conference France avec l'intégrateur ou l'utilisateur final, un remplacement anticipé est organisé sans avance de frais.

Après garantie : Les produits ne sont généralement pas réparables. Turtle AV étudie les demandes au cas par cas afin d'apporter la solution la plus adaptée, pouvant inclure un geste commercial ou une remise sur un produit de remplacement.

DOA : Produit défaillant dans les 60 jours après date d'expédition : un nouveau produit sera envoyé immédiatement du stock Européen (si disponible en stock). Nous organisons la récupération du produit défaillant.

Remarque importante pour le transport :

N'envoyez pas de produit au repair center sans avoir obtenu au préalable un numéro d'autorisation de retour de matériel. Inscrivez le numéro RMA sur tous les cartons renvoyés à l'usine.

Vos coordonnées et informations générales

Nom de la société : _____

Rue et numéro : _____

Code postal et ville : _____

Nom de la personne à contacter : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse mail : _____

Adresse de retour (si différente) :

Informations de l'installation

Client final : _____

Ville : _____

Année de l'installation : _____

Type de demande

DOA (dead on arrival) dans les 60 jours : joindre le bon de livraison ou facture correspondante avec chaque numéro de série.

RMA pendant période de garantie (5 ans) : joindre le bon de livraison ou facture correspondante avec chaque numéro de série.

RMA hors période de garantie

Information des produits défectueux

Matériel ou numéro d'article : _____

Numéro(s) de série : _____

Description du problème :

Autres remarques
